



PROCÈS VERBAL DE DÉCISION BUREAU DU POLE ARBITRAGE JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

MODIFICATION DES POULES D'OBSERVATIONS 2025/2026

Par un tirage au sort réalisé lors de la réunion du Pôle Arbitrage en date du vendredi 22 août 2025, les poules de D3P ont été tirées comme suit :

Poule A : David BURROWS, Ludovic CUBERTAFON, Pascal GRAND, Corentin JACQUART, Jonathan MAYET, Kévin MENERET, Melvin PEUBRIER, Lucien ROBERT et Damien VERGNAUD.

Poule B : Samir AL OMARI, Dylan BASTIEN, Mickaël BERNIER, Cédric BESSON, Florent FAUVEL, Vincent LADEUIL, Maxime LECANU, Franck MEYO-TURPAUD et Théophile VIALA.

Pour rappel, cette décision comme toutes celles prises dans le Procès-Verbal de cette réunion était susceptible d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique par tout arbitre. Le droit d'examen de cet appel étant de 100€. Passé ce délai, les poules étaient réputées validées pour la saison 2025/2026.

Durant ce délai de 7 jours, Florent FAUVEL, arbitre positionné en poule B, a fait savoir sa renonciation et son souhait de prendre une année sabbatique. Dans le même temps, un arbitre muté professionnellement est arrivé en Dordogne, en provenance du District des Pyrénées Atlantique, à savoir Gaëtan DOUDET. Ce dernier a émis le souhait d'être observé pour pouvoir prétendre à une promotion éventuelle en fin de saison.

Le bureau du Pôle Arbitrage a donc ce jour étudié la possibilité d'intégrer Gaëtan DOUDET à la poule B en lieu et place de Florent FAUVEL. Cette intégration permettrait de maintenir un équilibre numérique entre les deux poules, tout en laissant la chance à cet arbitre de pouvoir évoluer en fin de saison de façon potentielle. N'étant pas présent sur le territoire au moment de la consultation des arbitres D3,



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



celui-ci n'avait pas pu candidater dans le délai imparti.

Après discussion entre les membres du bureau, décision est donc prise d'intégrer l'arbitre dans la poule B.

Par conséquent, les nouvelles poules d'observation D3P sont établies comme suit :

Poule A : David BURROWS, Ludovic CUBERTAFON, Pascal GRAND, Corentin JACQUART, Jonathan MAYET, Kévin MENERET, Melvin PEUBRIER, Lucien ROBERT et Damien VERGNAUD.

Poule B : Samir AL OMARI, Dylan BASTIEN, Mickaël BERNIER, Cédric BESSON, Gaëtan DOUDET, Vincent LADEUIL, Maxime LECANU, Franck MEYO-TURPAUD et Théophile VIALA.

Le Responsable du Pôle Arbitrage,

Le Secrétaire de séance,

Quentin BERTHELET.

Benjamin HAUTIER.